

Chapitre 4

Afrique de l'Est : politiques publiques pour la transformation productive

Ce chapitre donne un aperçu de la situation de la transformation productive dans 14 pays d'Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie. Il s'organise en trois sections. La première présente, à l'appui de faits et dynamiques stylisés, les structures de production, la compétitivité, l'évolution des contributions sectorielles et la performance des exportations en Afrique de l'Est. La deuxième analyse les avantages comparatifs et la complexité économique des économies de la région, compte tenu de la situation actuelle de la transformation productive ; elle met en outre en lumière les défis de la transformation structurelle des économies, susceptibles de compromettre la croissance de la région à moyen et long termes. Enfin, la dernière examine les stratégies et mécanismes nécessaires au renforcement de la transformation productive.

EFFET BRIEF EN

L'Afrique de l'Est est la région d'Afrique qui a enregistré la croissance la plus rapide ces 20 dernières années, avec une hausse moyenne du produit intérieur brut (PIB) de 5.2 % entre 2000 et 2018. À 3 % par an, la croissance du revenu par habitant ne suit pas celle du PIB, faisant pression sur les pays de la région pour créer de nouveaux emplois. Le secteur des services a consolidé sa position de premier contributeur à la valeur ajoutée de la région ; celle-ci doit toutefois intensifier ses efforts pour augmenter la **productivité** du travail dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est, les niveaux de concentration des exportations sont élevés, et le degré de complexité économique accuse un certain retard par rapport à d'autres pays comparables. Les indicateurs de **compétitivité** progressent, mais restent en deçà des normes mondiales. Si les secteurs à plus forte productivité affichent des signes de croissance, les pays de la région doivent néanmoins toujours faire face à un certain nombre d'obstacles à la croissance aux niveaux national et régional.

La région se prépare déjà aux demandes des réalités économiques de demain, notamment : i) en augmentant les investissements dans la formation du capital humain, dans l'amélioration continue de l'environnement des affaires et dans le soutien ciblé aux entreprises des chaînes de valeur stratégiques ; ii) en collaborant à l'échelon régional pour libérer le potentiel d'une compétitivité renforcée ; et iii) en promouvant l'établissement et la croissance des « **industries du futur** », notamment l'industrie manufacturière à forte productivité, que vient compléter un fort accent sur les services et l'agroalimentaire à forte productivité.

Les politiques publiques pour la transformation productive en Afrique de l'Est

Croissance

L'Afrique de l'Est est la deuxième région d'Afrique en terme de croissance



Les 14 économies de la région représentent environ 15.2 % du PIB africain



Structure de l'économie

L'Éthiopie représente la première puissance économique en parité de pouvoir d'achat



La majorité des emplois se concentre dans le secteur agricole



Commerce

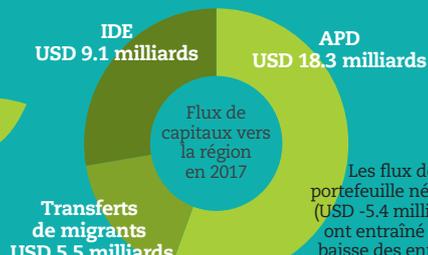
Le tourisme est un secteur phare en Afrique de l'Est



Les recettes représentent **16%** des exportations totales, nettement plus que les moyennes mondiale (5.7%) et continentale (8%)

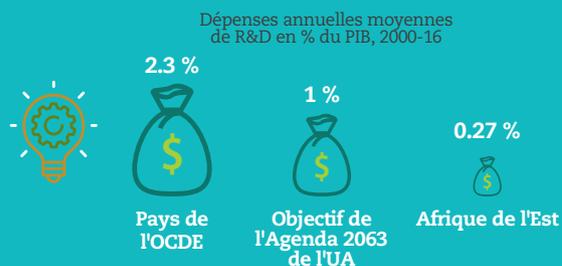
Flux de capitaux

L'APD est le flux financier le plus important en Afrique de l'Est



Stratégies régionales pour la transformation productive

En matière d'innovation, la région doit s'améliorer si elle veut atteindre les objectifs de l'Agenda 2063



Chaînes de valeur régionales à fort potentiel



Profil régional de l'Afrique de l'Est

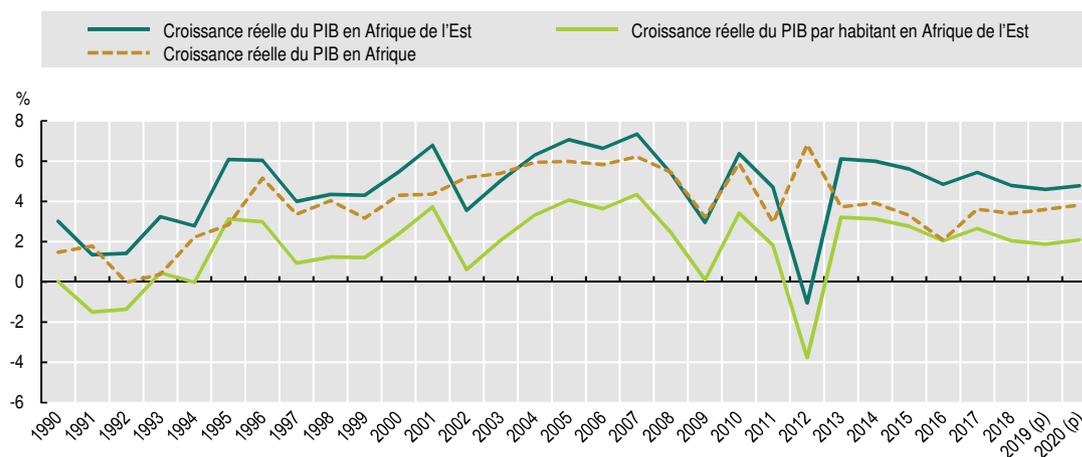
Tableau 4.1. Capacités pour la transformation productive en Afrique de l'Est

		Source	2000	2014	2015	2016	2017	2018
Technologie de production	Employeurs et salariés, en % de l'emploi total	OIT	19.9	23.1	23.4	23.6	23.8	24.1
	Productivité de la main-d'œuvre, en % de la productivité des États-Unis	CB	6.1	6.6	6.5	6.6	6.6	6.4
	Formation brute de capital fixe du secteur privé, en % du produit intérieur brut (PIB)	FMI	12.5	19.5	19.4	17.2	18.8	18.4
Réseau régional	Capacités d'innovation, 0-100 (optimales)	FEM	-	-	-	-	32.2	32.7
	Part des importations intrarégionales de biens intermédiaires dans le total des importations de biens intermédiaires (%)	Comtrade	4.8	6.8	6.2	4.9	5.4	-
	Part des apports intrarégionaux d'IDE en faveur de projets nouveaux dans le total des IDE en faveur de projets nouveaux (%)	fDi Markets	-	1.3	3.6	3.7	11.9	10.7
	Disponibilité de capital-risque, 1-7 (optimale)	FEM	-	3.2	3.2	3.3	2.8	2.9
Capacité à satisfaire la demande	Part dans le total des certifications ISO9001 dans le monde (%)	ISO	7.2	12.1	11.4	11.1	11.3	-
	Biens finis ou semi-finis en % du total des exportations de biens de la région	Comtrade	-	57.6	60.7	58.0	59.4	56.4
	Part des importations de biens de consommation dans le total des importations de biens de consommation (%)	Comtrade	11.8	13.0	15.8	17.7	14.8	-

Note : OIT – Organisation internationale du travail, CB – The Conference Board, FMI – Fonds monétaire international, FEM – Forum économique mondial, ISO – Organisation internationale de normalisation.

Sources : Calculs des auteurs d'après The Conference Board (2019), *Total Economy* (base de données) ; fDi Markets (2019), *fDi Markets* (base de données) ; OIT (2019), *Indicateurs clés du marché du travail* (base de données) ; FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; ISO (2018), *The ISO Survey of Management System Standard Certifications* (base de données) ; Division de la statistique des Nations Unies (2018), *UN Comtrade* (base de données) ; et FEM (2018), *Global Competitiveness Report*.

Graphique 4.1. Dynamiques de croissance en Afrique de l'Est et en Afrique, 1990-2020



Note : (p) = projections.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975529>

Tableau 4.2. Apports financiers, recettes fiscales à destination de l'Afrique de l'Est et épargne privée (USD courants, milliards), 2000-17

		Moyenne 2000-04	Moyenne 2005-09	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Apports extérieurs	Investissements directs étrangers	2.1	5.6	7.8	7.7	9.3	8.4	8.3	8.9	9.3	9.1
	Privés Investissements de portefeuille	0.0	0.0	7.6	5.7	2.5	1.2	2.8	1.5	-6.5	-5.4
	Envois de fonds	1.8	3.0	4.5	4.4	4.9	5.0	5.9	5.0	5.1	5.5
	Publics Aide publique au développement	6.1	12.6	14.3	15.5	15.8	18.4	16.5	15.9	16.0	18.3
Total des apports extérieurs		9.9	21.2	34.2	33.3	32.5	32.9	33.5	31.3	23.9	27.6
Recettes fiscales		8.1	17.1	23.3	24.6	27.7	32.0	35.6	37.0	38.7	40.4
Épargne privée		11.0	21.0	31.2	41.8	36.1	38.8	49.6	51.4	54.1	55.5

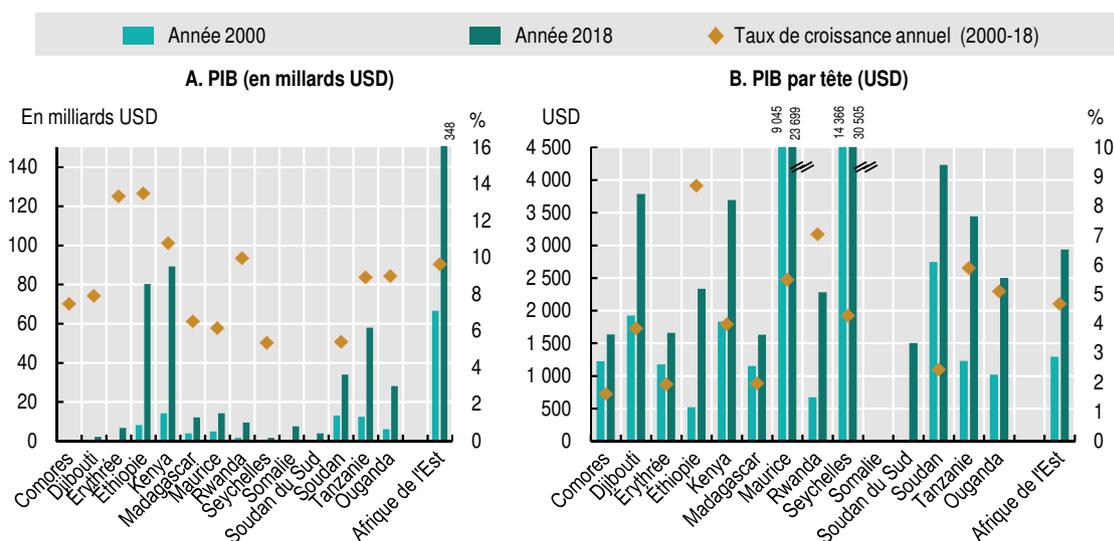
Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; OCDE-DAC (2018a), *Statistiques sur le développement international* (base de données) ; OCDE-DAC (2018b) *Aide programmable par pays* ; et Banque mondiale (2018a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

Dynamiques des structures productives

Après deux décennies de forte croissance économique, la région doit désormais s'atteler à un nouveau défi : augmenter les revenus

L'Afrique de l'Est¹, dont la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est maintenue à 6 % pendant près de deux décennies, a toutefois récemment fait face à des vents contraires. Les 14 économies d'Afrique de l'Est représentent environ 15.2 % du PIB de l'Afrique et 29 % de sa population (Banque mondiale, 2019a). Depuis 2000, la croissance annuelle de la région est supérieure de 1 point de pourcentage à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Cette croissance a été soutenue dans une large mesure par le niveau élevé des investissements publics dans les infrastructures, le prix favorable des produits de base et la forte croissance du secteur des services (OMC, 2019). Elle est toutefois inégale dans la région, et son récent ralentissement (à environ 5 %) est imputable à la sécheresse qui a entraîné une diminution de la production agricole en 2016 au Kenya, en Ouganda et au Rwanda (CEA, 2018), et à l'instabilité politique en Somalie et au Soudan du Sud.

Graphique 4.2. Produit intérieur brut (PIB) et PIB par habitant en prix constants dans les pays d'Afrique de l'Est, 2000 et 2018 (en milliards USD de 2010)



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données). StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975548>

La croissance des revenus accuse du retard par rapport à celle du PIB. Dans la région, la croissance du revenu par habitant s'établit à 3 % par an, en moyenne, depuis 2000 (avec une croissance démographique de 2.9 % au cours de la même période). Elle est toutefois inégale entre les pays, ceux à faible revenu, comme l'Éthiopie et le Rwanda, enregistrant de bons résultats (bien que largement inférieurs à la croissance de leur PIB), tandis que les Comores et le Kenya se situent en deçà de la moyenne, et que Madagascar est en recul. La région regroupe à la fois des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé, comme Maurice et les Seychelles, et des pays à faible revenu, comme l'Érythrée, l'Éthiopie, Madagascar, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.

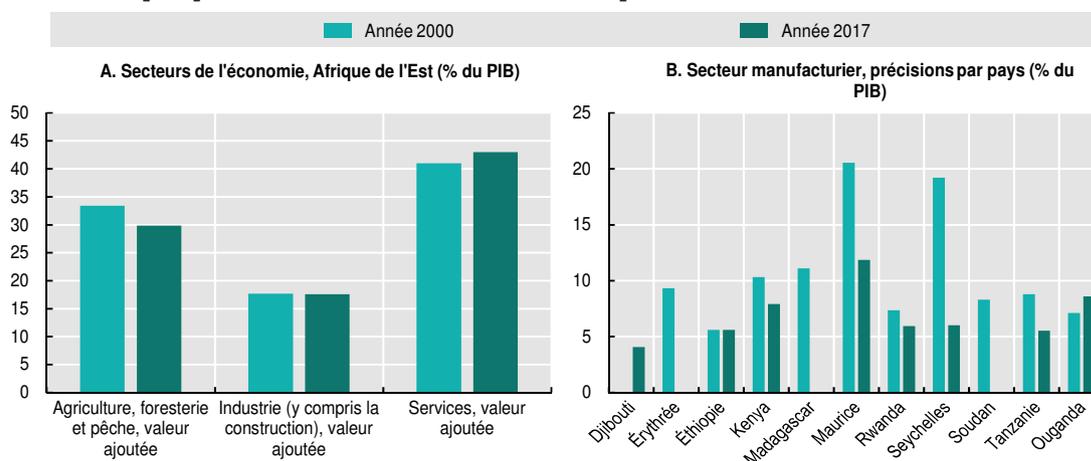
L'Afrique de l'Est change, en particulier dans le secteur des services

Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services sont tous en expansion, celui des services représentant une part croissante de l'économie régionale, tandis que les secteurs à forte productivité peinent à progresser. À l'instar de la majeure partie du

continent, la région est aux prises avec les effets d'une urbanisation rapide. Les travailleurs passent d'emplois agricoles peu productifs à des activités de commerce de détail et de distribution qui ne sont que légèrement plus productives (de Vries, Timmer et de Vries, 2013). Les secteurs à plus forte productivité ne créent pas assez d'emplois pour absorber l'augmentation de la main-d'œuvre. L'avenir de la croissance de la productivité en Afrique de l'Est dépend de la capacité des pays à maximiser les gains de productivité des secteurs existants et à développer les nouveaux secteurs à forte productivité.

L'agriculture reste un secteur important en Afrique de l'Est, mais sa part dans le PIB recule dans la plupart des pays. L'expérience de développement de la plupart des économies florissantes d'Asie montre que l'agriculture peut jouer un rôle important pour enclencher une croissance dynamique (Briones et Felipe, 2013). L'agriculture représente une part comparativement importante de l'économie de l'Afrique de l'Est, maintenant sa part régionale à environ 30 % du PIB depuis le début du siècle. Cette part agrégée masque toutefois une dynamique sous-jacente. Tous les pays de la région, à l'exception du Kenya, enregistrent un recul de la part de l'agriculture dans leur PIB. Les pays d'autres régions d'Afrique ont démontré l'importance de l'agriculture (notamment le Maroc, voir le chapitre consacré à l'Afrique du Nord, et la Côte d'Ivoire, voir le chapitre consacré à l'Afrique de l'Ouest), et le Kenya est un pays de la région s'inscrivant dans cette tendance (voir l'encadré 4.1).

Graphique 4.3. Parts sectorielles dans le produit intérieur brut, 2000 et 2017



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975567>

Encadré 4.1. Rôle de l'agriculture dans l'économie du Kenya

L'accent mis sur les exportations agricoles à forte valeur ajoutée a permis à l'agriculture de rester un secteur important dans le développement du Kenya. En 2017, l'agriculture représentait 35 % de la valeur ajoutée dans l'économie kényane et 65 % des exportations de marchandises. Dans les années 1990 et au début des années 2000, les politiques et stratégies dédiées au développement de ce secteur ont dépassé les questions de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire pour s'attacher au rôle que pourrait jouer l'agriculture dans la poursuite du développement du Kenya. La productivité du travail du secteur augmente et, même si elle ne représente pour le moment que la moitié de celle du secteur manufacturier du pays, ses progrès récents attestent de son rattrapage rapide (Naseem et al., 2017).

Encadré 4.1. Rôle de l'agriculture dans l'économie du Kenya (cont.)

Ce succès s'explique en grande partie par le soutien apporté par le Kenya aux investissements et à la croissance dans les secteurs d'exportation à forte productivité. Depuis le début de la décennie, le gouvernement kenyan s'attache ainsi expressément à soutenir l'émergence du secteur très productif des exportations horticoles, porté par le secteur privé. Le lancement, en 2004, de la Stratégie de relance économique pour la création de richesses et d'emplois en a marqué la première étape. Depuis lors, le soutien cible : i) l'expansion de la production et l'augmentation de la productivité, en mettant l'accent sur la qualité et les normes ; ii) la création et le renforcement des liens entre les producteurs et les marchés ; et iii) l'investissement dans les infrastructures stratégiques de la chaîne d'approvisionnement et l'émergence d'un secteur logistique compétitif. Il ne s'agit pas là d'une approche à impact rapide et la croissance du secteur a pris du temps. Mais ces efforts portent désormais leurs fruits, avec des exportations horticoles générant des recettes supérieures à 1.5 milliard USD en 2018.

L'agriculture reste un secteur majeur de l'économie kényane et peut contribuer à renforcer la productivité de nombreux pays de la région. La croissance des exportations agricoles à forte productivité explique le maintien de la contribution importante du secteur au PIB du pays. Le secteur a encore un rôle à jouer dans la transformation productive du Kenya. D'autres pays de la région, comme l'Éthiopie et le Rwanda, reconnaissent d'ailleurs aussi cette opportunité et suivent l'exemple du Kenya.

L'agriculture offre d'importantes opportunités sur le plan transformatif et commercial, mais à moyen terme, la région devra se tourner vers le secteur manufacturier et les services pour favoriser les emplois et la croissance. L'agriculture représente plus de 60 % des emplois en Afrique de l'Est (OIT, 2019). Ce secteur se caractérise toutefois par une faible productivité moyenne du travail, qui présente en outre un potentiel limité de croissance à plus long terme (Banque mondiale, 2019b). Faire reposer l'avenir de la croissance sur l'agriculture n'est pas sans risques, ce secteur étant vulnérable aux chocs, notamment les sécheresses et la volatilité des prix sur les marchés internationaux. Il existe un lien entre l'augmentation du revenu par habitant et le recul de la part des produits agricoles dans les dépenses totales, au profit d'une augmentation de la consommation de produits manufacturés et de services (Szirmai, 2012). En conséquence, la plupart des pays de la région ciblent une transformation productive en s'orientant vers des emplois à plus forte productivité dans des secteurs non agricoles².

Dans un contexte de forte croissance et de programmes nationaux de soutien à cette transformation rapide, la performance du secteur industriel, y compris manufacturier, laisse à désirer. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale a chuté pour s'établir à 15 %, soit une baisse de 3 points de pourcentage par rapport au début du siècle. Le secteur repose de plus en plus sur la croissance des industries extractives et de la construction, qui s'établissait à respectivement 9 % et 7 %, en moyenne, entre 2008 et 2017 (UNDATA, 2019). Plus de 30 % des budgets d'Afrique de l'Est sont désormais alloués à des projets de construction de grande envergure (The East African, 2018). La plupart des financements privés vont à des secteurs où les échanges sont limités ou inexistantes, notamment la construction et l'immobilier (Banque mondiale, 2019b).

Le secteur manufacturier croît en termes absolus, mais a vu sa part dans la valeur ajoutée totale reculer de 4 points de pourcentage depuis 2000. En Afrique de l'Est, la croissance du secteur manufacturier accuse du retard par rapport à la moyenne de

l'Afrique subsaharienne, malgré les politiques industrielles ambitieuses mises en œuvre par les gouvernements de la région (CEA, 2018). Il s'agit là d'un véritable défi, dans la mesure où il a été montré que l'industrie manufacturière destinée à l'exportation joue un rôle central dans le renforcement de la croissance de la productivité dans la plupart des pays ayant connu récemment une forte croissance (Newman et al., 2016). Le recul de la part du secteur manufacturier en Afrique de l'Est est similaire à la tendance mondiale. C'est un recul en termes relatifs, mais pas absolus, le secteur des services ayant connu une croissance plus rapide (Hallward-Driemeier et Nayyar, 2018). L'Éthiopie échappe toutefois à ce constat : la valeur ajoutée du secteur manufacturier y était en baisse au début des années 2000, avant de remonter pour passer de tout juste 3 % en 2012 à 6 % en 2017.

Encadré 4.2. Éthiopie : la recherche d'une croissance industrielle axée sur les exportations

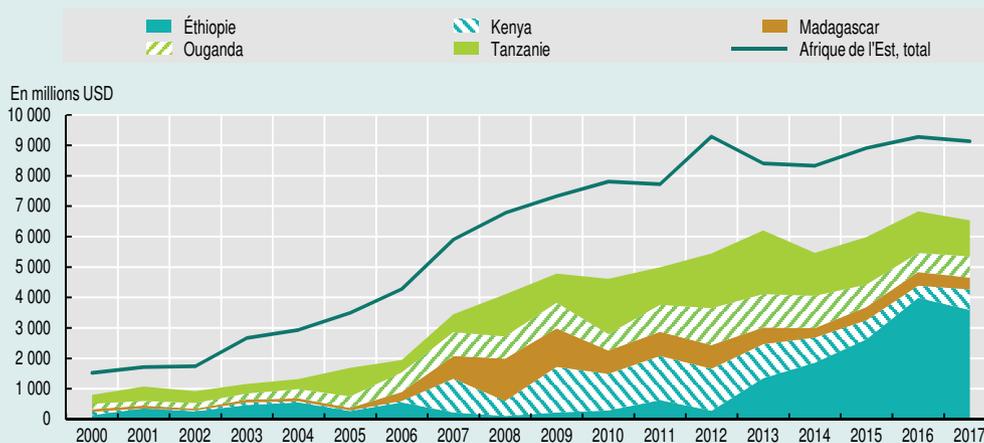
L'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé et la cinquième économie d'Afrique subsaharienne. Depuis le début des années 2000, le pays connaît un processus de réformes économiques et structurelles, et sa croissance annuelle se maintient à près de 10 % (2000-17), en comparaison d'une moyenne africaine de moins de 5 %.

L'idée d'un secteur manufacturier moteur de la transformation productive est séduisante pour les pays souhaitant reproduire le succès des pays d'Asie de l'Est. L'exportation de produits manufacturés a en effet joué un rôle essentiel dans les gains de productivité de ces pays (Szirmai, 2012 ; Newman et al., 2016). Forte de ce principe, la stratégie de développement définie par l'Éthiopie au milieu des années 1990 prône une industrialisation tirée par le développement agricole (Agricultural Development Led Industrialisation [ADLI]). Cette initiative a toutefois rencontré un succès mitigé en termes de diversification des exportations (Gebreyesus, 2017). En 2003, une stratégie globale de développement industriel est lancée, mettant l'accent sur le traitement préférentiel des secteurs exportateurs et à forte intensité de main-d'œuvre, l'investissement public dans les infrastructures à l'appui de la rapide croissance économique, et le soutien au développement des petites entreprises pour encourager la création d'emplois (Oqubay, 2019).

En 2010, le pays adopte un Plan de croissance et de transformation (Growth and Transformation Plan [GTP]), dont il a récemment finalisé la deuxième phase, GTP II. Le GTP a continué de cibler le développement des infrastructures physiques par le biais de l'investissement public dans les zones industrielles. L'Éthiopie a cherché à reproduire le modèle de certains pays d'Asie de l'Est, comme la Chine et Tapei chinois, qui ont connu une industrialisation rapide grâce, entre autres, à leur investissement massif dans les zones industrielles afin d'attirer les IDE (UNIDO, 2018). On estime que cette stratégie a largement contribué à attirer les IDE dans l'industrie manufacturière légère de l'habillement, du textile, du cuir et de l'agroalimentaire. En 2016, les entrées d'IDE en Éthiopie atteignaient près de 4 milliards USD, soit plus de 50 % du total des IDE en Afrique de l'Est.

Encadré 4.2. Éthiopie : la recherche d'une croissance industrielle axée sur les exportations (cont.)

Graphique 4.4. Entrées d'investissements directs étrangers (IDE) dans une sélection de pays d'Afrique de l'Est et la région dans son ensemble (millions USD courants)



Source : Calculs des auteurs d'après CNUCED (2019), *Statistiques sur les IDE* (base de données).
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975586>

Des défis subsistent toutefois : en Éthiopie, la part du secteur manufacturier dans le PIB reste de 6 %, soit le même niveau qu'au début de la décennie. Un aspect semble par ailleurs encore bien plus préoccupant : certaines données empiriques récentes sur le pays ne montrent en effet aucun signe d'avantage salarial pour le secteur industriel (Hallward-Driemeier et Nayyar, 2018), ce qui signifie que les travailleurs pourraient s'en tirer à tout aussi bon compte dans le secteur agricole ou celui de la prestation indépendante de services.

Le secteur des services a consolidé sa position de premier contributeur à la valeur ajoutée de la région, mais doit accroître sa productivité du travail pour avoir un réel effet transformatif. Il a vu sa part dans l'économie régionale augmenter de 10 points de pourcentage depuis 2000, et représentait 43 % de la valeur ajoutée en 2017. Sa part dans l'emploi formel à l'échelle régionale s'établit désormais à 26 % (OIT, 2019). Ce secteur se caractérise par des services commerciaux à faible valeur ajoutée et un niveau élevé d'informalité (CEA, 2018). D'après des données récentes sur la Tanzanie, la productivité des services commerciaux reste 3.5 fois supérieure à celle du secteur agricole (Ellis, McMillan et Silver, 2017). Au Rwanda et en Ouganda, les industries de service représentent respectivement 21 et 17 des 30 premières industries en termes de productivité du travail (Newfarmer, Page et Tarp, 2018).

Les services s'avèrent aussi un maillon essentiel du tissu économique. Il existe un lien étroit entre la croissance de la productivité des services et la performance de l'économie dans son ensemble (Newfarmer, Page et Tarp, 2018). Le passage aux services hautement qualifiés est important pour la croissance future de tous les secteurs de l'économie. La valeur ajoutée des services incorporés représente ainsi plus de 30 % de la valeur brute des exportations mondiales de produits manufacturés (Banque mondiale, 2019b). Dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), on estime qu'une amélioration de 10 % de la

productivité des services entraînerait une hausse d'environ 0.5 % des exportations de marchandises (Hoekman et Shepherd, 2015).

Le tourisme peut apporter une réponse partielle au défi de la création d'emplois à plus forte productivité dans la région. Il s'agit d'un secteur majeur en Afrique de l'Est. Ses recettes représentent plus de 16 % des exportations totales (marchandises et services) pour le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, soit un pourcentage largement supérieur aux moyennes mondiale (5.7 %) et continentale (8 %) (Gereffi, 2015). Le succès de ce secteur en Afrique de l'Est est le fruit d'investissements nationaux considérables et d'un certain degré de collaboration régionale (voir l'encadré 4.3). Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour développer les exportations de services non touristiques (par exemple, financiers, professionnels ou relevant des technologies de l'information et de la communication [TIC]).

Encadré 4.3. Tourisme et émergence d'une chaîne de valeur régionale

Le tourisme est un secteur où compétitivité et coopération régionales se conjuguent au service de l'émergence d'un secteur économique majeur. Un certain nombre de tendances notables s'observent en Afrique de l'Est, notamment le renforcement des liens régionaux suite à l'expansion du transport aérien, la réduction des barrières administratives à l'entrée des touristes et la coopération régionale au service de la promotion commune des destinations.

La complémentarité des produits touristiques en Afrique de l'Est a amené les pays à se promouvoir en tant que destination à la fois nationale et inscrite au cœur d'une région placée sous le signe de la diversité. Les membres de la CAE ont formé les agents de voyage et les tour-opérateurs sur les produits touristiques des pays voisins afin d'améliorer la vente de circuits régionaux. Au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, les autorités en charge de la promotion du tourisme ont lancé plusieurs initiatives communes de formation et de promotion – concordant avec le visa touristique unique Afrique de l'Est – afin de promouvoir la région comme destination touristique à part entière et de faire mieux connaître ce visa dans le monde. Les exemples ci-dessous montrent comment l'augmentation des investissements et de la concurrence sur le plan des routes aériennes régionales, l'adoption d'une approche collaborative en matière de réforme des visas et la mise en œuvre d'une promotion commune pourraient favoriser l'émergence d'une chaîne de valeur régionale dans le secteur du tourisme.

Les gouvernements se sont engagés à développer le transport aérien pour améliorer la connectivité régionale. L'Afrique de l'Est est devenue un pôle majeur de voyage en Afrique suite à la réalisation d'investissements sans précédent par les compagnies aériennes. La région compte désormais trois compagnies aériennes, dont les réseaux s'étendent sur l'ensemble du continent : Ethiopian Airways, Kenya Airways et RwandAir. De nouveaux horizons s'ouvrent ainsi pour les déplacements tant touristiques que professionnels. Les gouvernements de la région coopèrent aussi pour l'octroi des droits de cinquième liberté (droit de transporter des passagers d'un pays à un second ou un troisième) sur la base d'un examen au cas par cas. D'après les données régionales, une libéralisation totale « entraînerait une réduction des tarifs moyens de 9 % et une augmentation de la fréquentation de 41 %. [...] Un processus de libéralisation entre les cinq pays de la CAE pourrait permettre la création de 46 320 nouveaux emplois et générer 202 millions USD de PIB par an » (InterVistas, 2016).

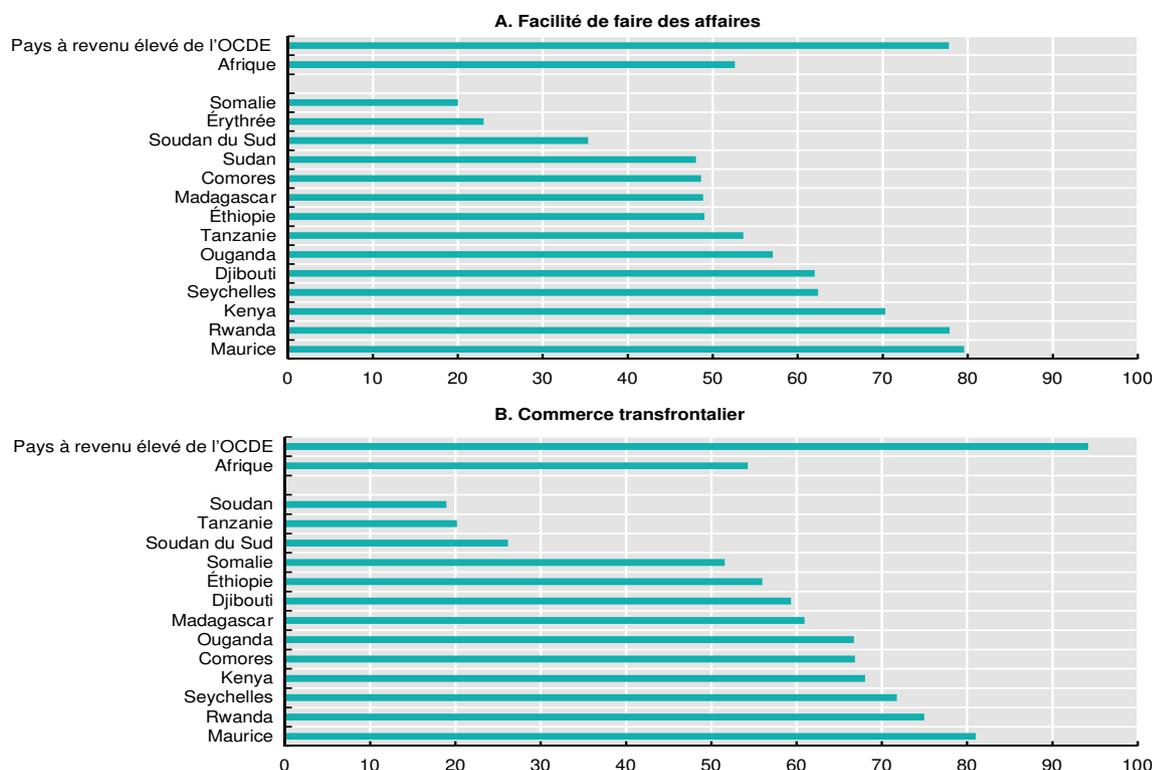
Encadré 4.3. Tourisme et émergence d'une chaîne de valeur régionale (cont.)

Les barrières administratives à l'entrée se réduisent. De plus en plus de pays optent pour la délivrance de visas à l'arrivée, et le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda ont quant à eux lancé un visa touristique unique Afrique de l'Est. Ces trois pays ont introduit ce visa en janvier 2014, et ont fait sa promotion en avançant que la réduction des coûts de visa et des délais de demande permettrait d'augmenter : i) le nombre de visiteurs dans la région ; ii) le nombre de pays de la région visités au cours d'un seul voyage ; et iii) la durée globale du séjour et les dépenses des visiteurs du fait de la diversification de l'offre touristique. Une analyse réalisée juste après le lancement de ce visa régional unique a montré que chaque dollar dépensé au titre de sa mise en œuvre générerait 6 USD de bénéfices directs grâce à l'allègement des procédures administratives pour les déplacements régionaux (Vanguard Economics, 2017). Aux Seychelles, la suppression des visas pour les visiteurs étrangers a entraîné une augmentation annuelle des entrées de touristes internationaux de 7 % entre 2009 et 2014 (BAfD, 2016).

Des réformes politiques nationales ciblées en faveur de l'intégration régionale peuvent renforcer la compétitivité de l'économie de l'Afrique de l'Est

Les pays d'Afrique de l'Est améliorent progressivement leurs cadres politiques régissant le commerce, mais les gouvernements doivent intensifier leurs efforts pour une amélioration globale de l'environnement des affaires. Les gouvernements de la région adoptent une série de réformes visant à réduire les obstacles aux échanges et à améliorer l'environnement commercial global. En 2019, au moment de la rédaction de ce rapport, la plupart des pays de la région se situaient au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne en matière de commerce transfrontalier (voir le graphique 4.5). Toutefois, si certains pays (Maurice, le Rwanda et, plus récemment, le Kenya) sont mieux classés que d'autres au regard de la facilité de faire des affaires, plusieurs pays de la région doivent œuvrer davantage à l'amélioration du climat global des affaires (Banque mondiale, 2019c). Dans nombre de pays, la complexité et la lourdeur des procédures administratives compromettent les efforts de promotion des liens commerciaux, des réseaux transfrontaliers et des chaînes de valeur régionales.

Graphique 4.5. Classement des pays d'Afrique de l'Est au regard de la facilité de faire des affaires



Source : Banque mondiale (2019c), *Doing Business* (base de données).
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975605>

L'intégration régionale est un processus politique délicat à gérer et doit être déployée avec tact pour promouvoir un environnement propice à la transformation de la structure productive de l'économie. L'intégration régionale expose les entreprises aux influences, opportunités et concurrences extérieures, autant de facteurs susceptibles de susciter résistances ou réserves chez certains acteurs craignant les perturbations économiques qui pourraient en résulter. Toutefois, comme le montre l'exemple du Territoire douanier unique (voir l'encadré 4.4), les initiatives d'intégration régionale sont aussi porteuses d'un immense potentiel en termes de bénéfices économiques et sociaux, pour les citoyens ordinaires comme pour les acteurs des secteurs privés nationaux. On préférera donc le tact d'une approche prévoyant l'adoption d'initiatives sélectionnées avec soin à une pression massive en faveur de l'élargissement des marchés et de leur compétitivité.

Encadré 4.4. Territoire douanier unique en Afrique de l'Est : renforcer la compétitivité du secteur des transports

Malgré des années de négociations et l'introduction de différentes réformes et initiatives en matière de transport routier, les coûts et les délais de transport d'un conteneur entre le port de Mombasa et Kigali restaient toujours aussi élevés. En janvier 2013, le coût s'établissait en moyenne à 4 650 USD et le délai, à 21 jours. Ces coûts élevés et la longueur des délais de transit résultaient de différentes lacunes le long de ce corridor, notamment : la mauvaise gestion portuaire à Mombasa, entraînant de longues durées d'entreposage des conteneurs ; le manque de coordination entre les autorités douanières de la région ; la lourdeur des procédures ; et la prolifération des ponts-bascules et des postes de contrôle de police sur cet axe.

Encadré 4.4. Territoire douanier unique en Afrique de l'Est : renforcer la compétitivité du secteur des transports (cont.)

Afin de pallier ces lacunes et de lever d'autres obstacles non tarifaires entravant le transit de marchandises, les chefs d'État du Kenya, de l'Ouganda et du Rwanda, sous l'égide du Projet d'intégration du Corridor Nord, ont lancé une initiative de Territoire douanier unique (TDU) à l'occasion d'un sommet en juin 2013. Cette initiative visait à accélérer la réforme du Corridor Nord et à faciliter le transport rapide des marchandises, grâce à la mise en œuvre de quatre objectifs immédiats :

- réduire le coût des activités commerciales en éliminant les doublons administratifs
- réduire les risques de non-conformité pour le transit de marchandises
- renforcer les synergies régionales grâce au partage des ressources et à la réalisation d'économies d'échelle
- renforcer l'utilisation des technologies de l'information et la collecte de données à l'échelle régionale.

Les réformes mises en œuvre depuis 2013 au titre de l'initiative TDU incluent : i) l'introduction d'une déclaration en douane unique ; ii) la mise en place d'une Garantie régionale de transit douanier ; iii) le déploiement d'agents des douanes ougandais et rwandais au Kenya ; iv) la réduction du nombre de ponts-bascules et des délais qui en découlent ; v) la modernisation et la coordination des systèmes informatiques douaniers ; vi) l'adoption du Système électronique de suivi des marchandises ; vii) l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée pour les services de transit au Kenya ; et viii) la mise en place de garanties d'assurance pour les conteneurs.

Grâce à l'engagement politique ferme des niveaux les plus élevés de l'exécutif de ces trois pays, ces réformes ont pu être adoptées fin 2015. Nombre d'entre elles étant réglementaires, leur coût s'est établi à 20 millions USD pour la région, montant principalement imputable à l'investissement dans les systèmes électroniques de suivi des marchandises. Une analyse des coûts et bénéfices de ce projet, réalisée pour le Rwanda en 2017, a mis au jour des gains de temps d'une valeur économique de 13.38 USD par heure le long du corridor et un bénéfice total direct de 302 millions USD pour le pays sur une période de dix ans (Vanguard Economics, 2017)

L'intégration régionale peut élargir les marchés, augmenter les économies d'échelle et réduire les coûts de transaction pour la région ; néanmoins, ces effets positifs ne semblent pas encore se faire sentir. Rien n'indique vraiment que les initiatives d'intégration comme celles des principales communautés économiques régionales (CER) d'Afrique de l'Est (le Marché commun de l'Afrique orientale et australe [Common Market for Eastern and Southern Africa, COMESA] et la Communauté d'Afrique de l'Est [CAE]) ont contribué à l'augmentation du commerce intrarégional. Dix ans après la création de la CAE, les importations intrarégionales au sein de cette zone en pourcentage du PIB étaient inférieures à leur niveau initial. Les résultats de la COMESA ne sont quant à eux que légèrement meilleurs (Shepherd, de Melo et Sen, 2017). L'absence de complémentarité commerciale entre les États membres, l'adhésion des pays à plusieurs organisations régionales et un recul global de la part des exportations dans le PIB expliquent en partie cette situation. En conséquence, les efforts déployés par les CER pour promouvoir la transformation productive de l'Afrique de l'Est se sont révélés largement infructueux, en partie en raison de la mauvaise mise en œuvre des programmes régionaux (CEA, 2015).

L'adhésion des pays individuels à plusieurs CER complexifie encore davantage les régimes commerciaux nationaux et empêche une intégration plus poussée au sein d'un seul et même groupe (OMC, 2019). Un accord tripartite de libre-échange des marchandises, négocié en juin 2015 entre la COMESA, la CAE et la Communauté de développement de

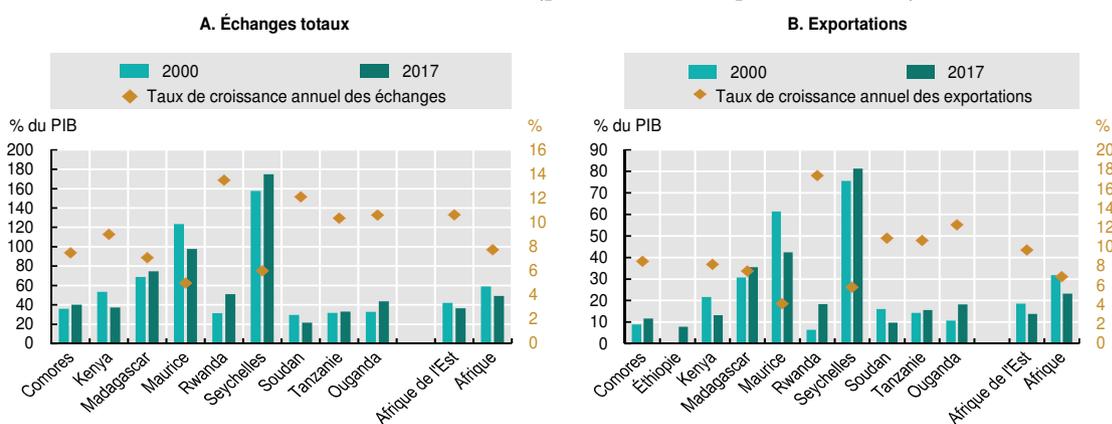
l'Afrique australe, a donné la possibilité de remédier en partie à ce problème. Néanmoins, cette expérience a globalement mis en évidence le décalage entre les objectifs régionaux et nationaux de croissance (CEA, 2015) et, par extension, la défense par les États membres de leurs propres intérêts avant ceux de la région. Conjugués, ces facteurs empêchent les pays de tirer pleinement profit du processus d'intégration régionale.

Prioriser la facilitation des échanges par rapport à l'intégration pourrait augmenter le nombre de chaînes de valeur régionales (CVR). Les travaux de recherche sur les CVR en Afrique semblent indiquer que la réduction des coûts des transactions et échanges régionaux est cruciale pour renforcer l'intégration des CVR, les marchandises franchissant les frontières régionales à de multiples reprises (Morris, Plank et Staritz, 2014). On estime qu'une réduction des délais de transaction de 1 % entraîne une augmentation du niveau de valeur ajoutée étrangère de 0.18 % après deux ans (Slany, 2017). Les projets régionaux, comme le Territoire douanier unique (TDU) ciblant la réduction des coûts et délais des transactions transfrontalières, pourraient permettre aux CVR de jouer un rôle plus important dans la transformation productive de l'Afrique de l'Est. La mise en œuvre de l'initiative TDU a permis la réduction des coûts de transport sur le Corridor Nord entre Kigali et Mombasa, les faisant passer de 5 000 USD début 2013 à un peu moins de 3 000 USD aujourd'hui (NCTTC, 2019).

Des investissements dans l'acquisition de capacités de transformation sont nécessaires pour libérer le potentiel de croissance des échanges

La part des exportations dans le PIB recule en Afrique de l'Est, la croissance de la région se concentrant en grande partie dans des secteurs non exportateurs. Si la part des exportations dans le PIB varie entre les pays, elle est toutefois en général supérieure à 40 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Banque mondiale, 2019d). La moyenne de l'Afrique de l'Est n'était que de 14 % en 2017, en recul par rapport aux 19 % de 2000. La faiblesse et le recul de cette part peuvent en partie s'expliquer par le fait que la croissance de la région repose principalement sur des secteurs non exportateurs comme la construction, l'immobilier et le commerce de détail. À Madagascar, à Maurice et aux Seychelles, trois pays insulaires, la part des échanges commerciaux est relativement plus élevée. Le Rwanda se distingue par le taux de croissance exceptionnellement soutenu de ses exportations depuis 2000, s'établissant en moyenne à 17 % par an, tandis que la part de ses exportations en pourcentage du PIB est passée de 6 % à 18 %. Toutefois, malgré ce taux de croissance, la part des exportations du Rwanda dans son revenu national reste inférieure à la moyenne (environ 25 %) des pays de la même catégorie de revenu (Banque mondiale, 2019d).

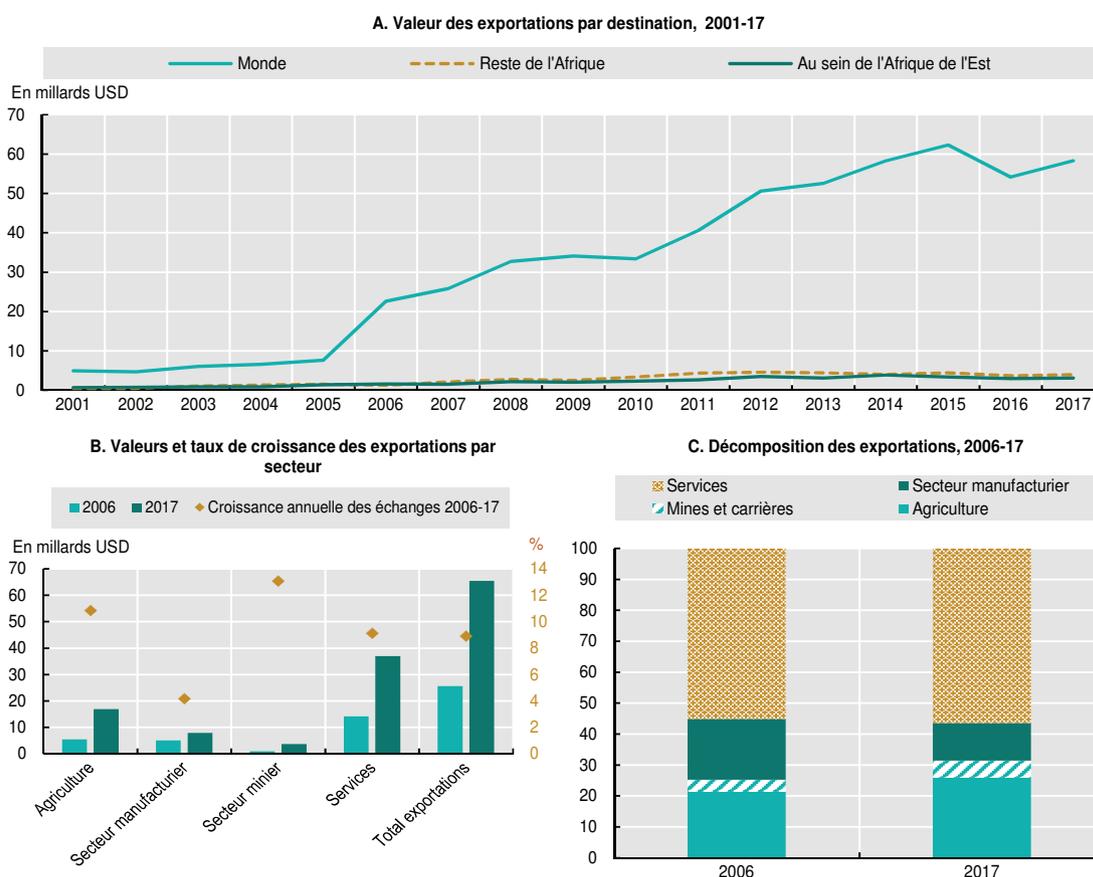
Graphique 4.6. Échanges de biens et services entre l'Afrique de l'Est et le reste du monde (part du PIB en prix courants)



Source : Calculs des auteurs d'après DESA/UNSD (2019), United Nations COMTRADE (base de données).
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975624>

La région a une économie d'exportation de services. Les services représentaient 57 % des exportations en provenance d'Afrique de l'Est en 2017, une part restée supérieure à 50 % ces dix dernières années (graphique 4.7). Les principaux secteurs d'exportation de services de la région incluent le tourisme, les transports, les TIC et la finance. Les exportations de services ont enregistré une croissance moyenne de 6 % au cours de la dernière année, un taux largement en phase avec la croissance moyenne des exportations totales. Si les services ont grandement contribué à la croissance des exportations de l'Afrique de l'Est, dépendre uniquement d'une croissance des exportations tirée par les services n'est toutefois pas sans inconvénients. Tout d'abord, les services requièrent en général une main-d'œuvre très qualifiée, ce qui nécessite un investissement à long terme dans le capital humain. Ensuite, bien que les services soient souvent commercialisés, ils sont en général moins exportables que les marchandises et les matières premières. Enfin, il n'existe aucun moyen simple ou évident d'améliorer rapidement la productivité des services.

Graphique 4.7. Tendances stylisées de la croissance des exportations



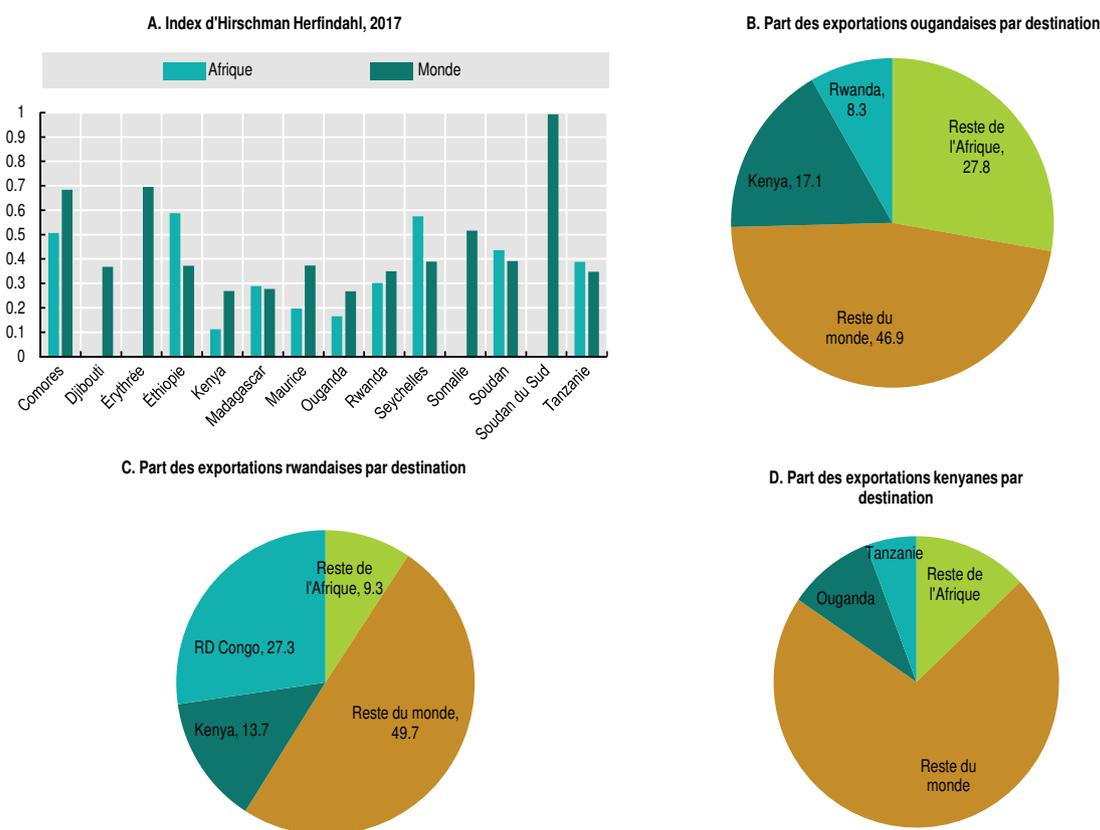
Source : Calculs des auteurs d'après DESA/UNSD (2019), United Nations COMTRADE (base de données).
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975643>

Les exportations des secteurs agricole et minier sont en forte croissance. La part des exportations de ces deux secteurs a augmenté au fil du temps, s'établissant à respectivement 26 % et 6 % en 2017. Cette croissance positive des exportations agricoles est le fruit des investissements consentis par des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda pour améliorer la productivité de certains produits agricoles d'exportation clés. Dans un contexte où les pays veulent promouvoir la croissance des exportations agricoles, les marchés en dehors de l'Afrique de l'Est deviennent de plus en plus importants. Les exportations minières sont également largement destinées à des marchés hors de la région.

En recul, la part des exportations de produits manufacturés de la région est passée de 20 % il y a dix ans à 12 % en 2017. La performance des exportations de produits manufacturés est particulièrement décevante, compte tenu des efforts consentis par les pays d'Afrique de l'Est pour renforcer leur base industrielle. L'augmentation de la part des exportations de produits manufacturés est une composante essentielle de la transformation productive de la région, au vu de la plus forte productivité de ce secteur et de son potentiel en termes d'emplois. Toutefois, au rythme actuel, la région ne pourra pas compter sur une croissance des exportations tirée par les produits manufacturés pour absorber sa main-d'œuvre.

L'Indice de Hirschman-Herfindahl met au jour des niveaux plus faibles de concentration des exportations entre les pays plus intégrés dans la communauté régionale. Au Kenya, en Ouganda et au Rwanda, le niveau de concentration des exportations est ainsi inférieur à la moyenne de l'Afrique de l'Est, bien que ces trois pays soient à l'avant-garde des initiatives d'intégration régionale. Membres de la Communauté d'Afrique de l'Est, ils sont d'importants partenaires commerciaux, comme l'illustre le graphique 4.8. Bien que cette règle ne soit pas universelle, la hausse du niveau de diversification des exportations est corrélée à une transformation productive propice à la croissance du revenu par habitant (Brenton, Newfarmer et Walkenhorst, 2007).

Graphique 4.8. Concentration des exportations en provenance de pays d'Afrique de l'Est et à destination d'autres pays d'Afrique et du reste du monde



Source : Calculs des auteurs d'après DESA/UNSD (2019), United Nations COMTRADE (base de données) et Harvard University Center for International Development (2019), Atlas of Economic Complexity (base de données).
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975662>

Les pays commercialisent principalement des marchandises similaires, limitant ainsi le rôle que le commerce intrarégional peut jouer dans la diversification des exportations

Les pays d'Afrique de l'Est ont des profils similaires sur le plan des avantages comparatifs révélés (ACR), ce qui limite les possibilités de croissance du commerce régional. Dans la région, l'ACR est élevé pour les matières premières et les légumes, tandis qu'il est faible ou nul pour les biens d'équipement plus complexes³. La similitude des ACR limite le potentiel du commerce intrarégional direct. L'ACR de Maurice est élevé pour les produits alimentaires et le secteur manufacturier de la pierre et du verre. La Tanzanie est le seul pays à avoir tiré un avantage de la production de biens intermédiaires (pierre et verre), malgré un ACR élevé pour les matières premières.

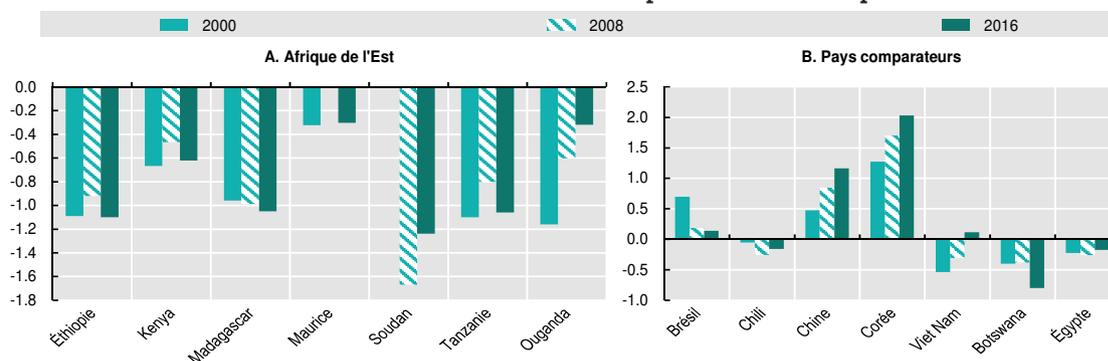
Si Madagascar, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie apparaissent comme des pays relativement compétitifs, ils présentent néanmoins de fortes similitudes dans les secteurs où ils ont un avantage. Dans ces pays, l'ACR est en hausse pour les biens intermédiaires (pierre, verre, minéraux et métaux), tandis qu'il est en recul pour les matières premières et la production de fruits et légumes. Ces quatre pays ont gagné en complexité dans les mêmes secteurs et la production de produits similaires, situation peu propice à la transformation productive (Brenton, Newfarmer et Walkenhorst, 2007). Les pays d'Afrique de l'Est doivent améliorer leurs intrants et leurs capacités de production dans des secteurs différents, et accroître la sophistication de la production de produits diversifiés. Il faudra pour ce faire un certain degré de coordination, ce à quoi la région a largement échoué jusqu'à présent.

Un environnement des affaires solide, compétitif et favorable et des changements structurels sont nécessaires pour renforcer la complexité économique

Les pays d'Afrique de l'Est sont mal classés sur l'Indice de complexité économique

Les pays d'Afrique de l'Est ne gagnent pas en complexité, signal net de leur non-accumulation de capacités. En règle générale, avec l'augmentation du PIB par habitant, les pays acquièrent et accumulent des capacités⁴ afin de produire des produits plus diversifiés, devenant donc ainsi plus complexes (Hausmann et Hidalgo, 2009). L'Indice de complexité économique (ICE) mesure les capacités de production sur la base du nombre et de la complexité des produits exportés par un pays. Or, les pays de la région ne produisent pas de biens complexes et, à l'exception de l'Ouganda, ne progressent pas vers des niveaux plus élevés de complexité (voir le graphique 4.9). La comparaison de quelques pays d'Afrique de l'Est avec d'autres économies émergentes – Botswana, Brésil, Chili, Chine, Corée, Égypte et Viet Nam – met au jour des résultats mitigés. Dans l'ensemble, les pays d'Afrique de l'Est accusent un certain retard sur le plan de la complexité par rapport à la plupart des autres pays, dont ceux d'Asie. Ce constat atteste de l'absence d'un phénomène de rattrapage.

Graphique 4.9. Pays d'Afrique de l'Est vs. pays de comparaison – valeurs sur l'Indice de complexité économique



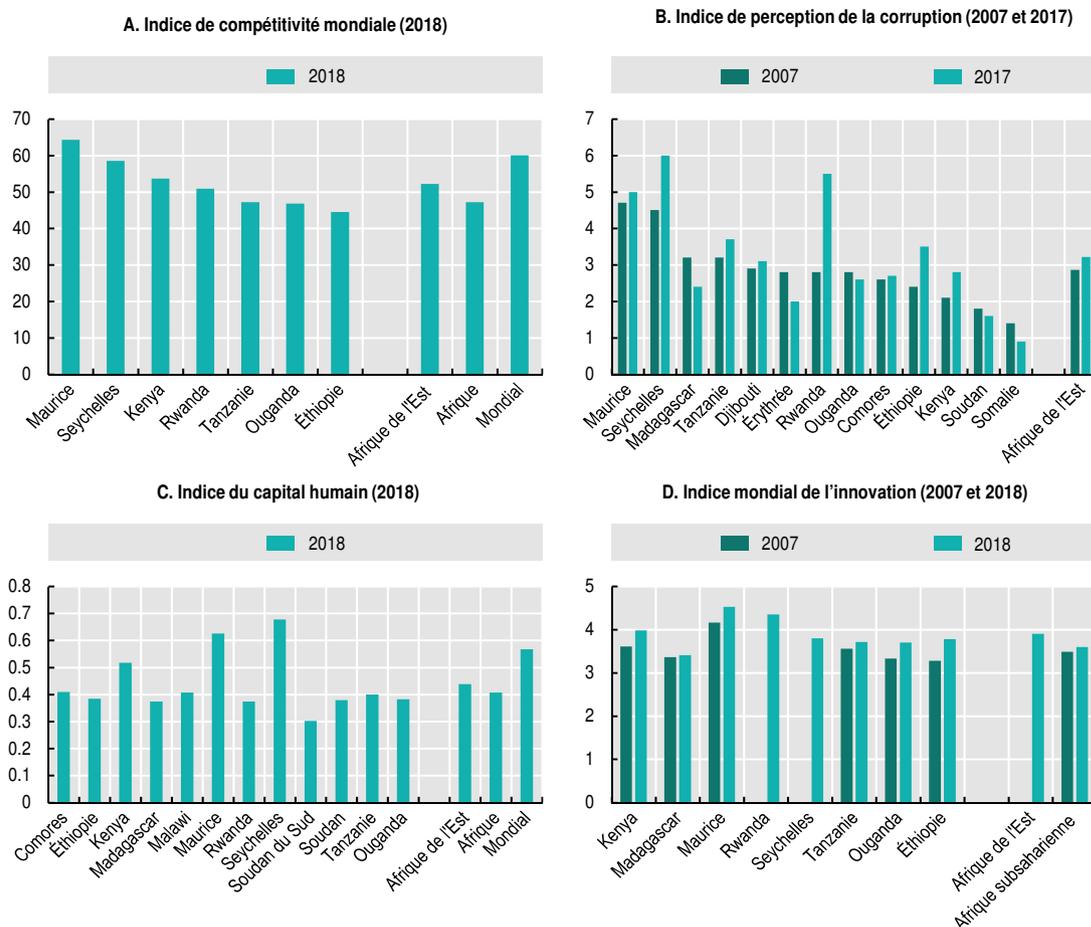
Source : Calculs des auteurs d'après Harvard University Center for International Development (2019), Atlas of Economic Complexity (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975681>

Rares sont les pays de la région à progresser en termes de compétitivité, d'innovation et d'accumulation de capital humain

La compétitivité joue un rôle central dans la transformation productive, et les pays ne peuvent pas faire abstraction des obstacles à la croissance. Les travaux de recherche sur la transformation productive soulignent la relation entre le développement et la diversification des activités, tant entre les secteurs qu'en leur sein (Imbs et Wacziarg, 2003). Les travaux sur la compétitivité définissent le développement économique comme un processus d'améliorations successives dans lequel l'environnement des affaires s'adapte en permanence pour encourager et soutenir des niveaux plus élevés de concurrence par le renforcement de la sophistication et de la productivité (Porter, Ketels et Delgado-Garcia, 2006). La transformation repose essentiellement sur la compétitivité, qui dépend à son tour de la qualité de l'environnement des affaires, de l'accès au capital physique et humain et, aux stades ultérieurs, de facteurs encourageant l'innovation et l'entrepreneuriat.

Graphique 4.10. Scores globaux au regard de différents indicateurs clés de compétitivité



Note : Le panneau A (Indice de compétitivité mondiale) note les pays de 0 à 100 en fonction de leur compétitivité, 100 étant le meilleur score. Le panneau B (Indice de perception de la corruption) attribue un score aux pays allant de 0 (forte corruption) à 100 (pas de corruption). Le panneau C (Indice du capital humain) mesure le capital humain qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à l'âge de 18 ans, une valeur de 1 indiquant la réalisation complète de son capital humain, et une valeur de 0, la non-réalisation de ce capital. Le panneau D (Indice mondial de l'innovation) est une mesure composite attribuant aux pays une note allant de 0 (la moins bonne) à 100 (la meilleure).

Source : FEM (2018), *The Global Competitiveness Index Report 2018* ; Transparency International (2018), *Corruption Perception Index* (base de données) ; Banque mondiale (2019e), *Indice du capital humain* (base de données) ; Global Innovation Index (2018), *Global Innovation Index* (base de données).

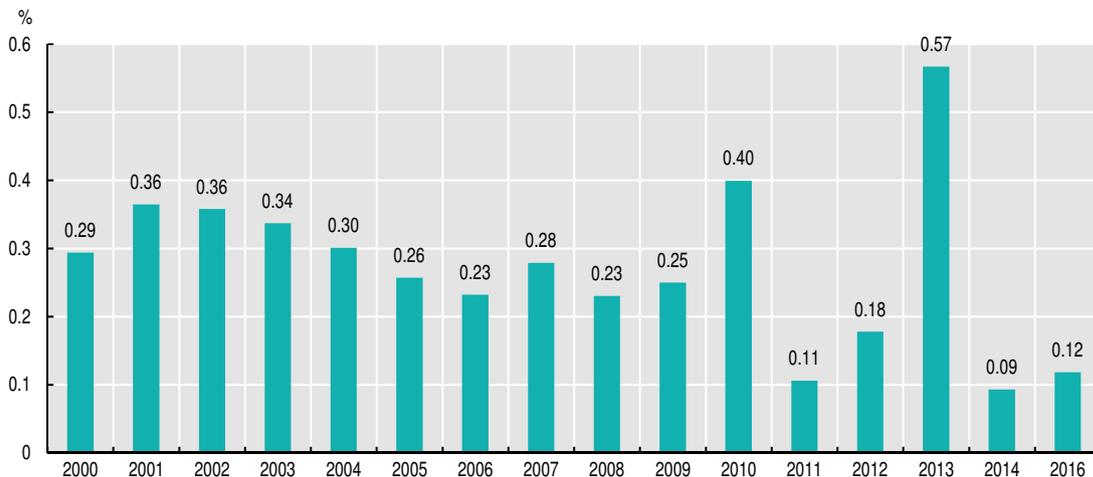
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975700>

Les pays de la région sont mal classés au regard de la compétitivité mondiale, mais se situent toutefois au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. L'Indice de compétitivité mondiale (ICM) compare les pays à l'aune d'une série de facteurs influant sur la compétitivité, dont les infrastructures, les institutions, les marchés de produits, les systèmes financiers et l'innovation. Les pays d'Afrique de l'Est obtiennent des scores globaux faibles sur l'ICM, malgré la forte variation de leurs scores factoriels individuels. Maurice est le seul pays de la région à se situer au-dessus de la moyenne mondiale, avec un score de 63.7 % en 2018 (FEM, 2018). Ses progrès reposent sur le renforcement de son ouverture, sa politique fiscale non distorsive, et l'amélioration de sa gouvernance et de ses services institutionnels. La plupart des pays d'Afrique de l'Est obtiennent également de mauvais scores au regard des indicateurs de corruption, voire régressent pour certains dans ce domaine (c'est notamment le cas de l'Érythrée, de Madagascar, de l'Ouganda, de la Somalie et du Soudan).

Les taux d'accumulation de capital humain sont faibles et risquent de compromettre la progression de la productivité. Récemment lancé par la Banque mondiale, l'Indice du capital humain mesure le niveau d'éducation et de bien-être que chaque enfant peut espérer atteindre à l'âge de 18 ans ; son objectif est de mettre en évidence les retombées positives que peut avoir l'amélioration des composantes du capital humain sur la prochaine génération de travailleurs (Banque mondiale, 2019e). En Afrique de l'Est, un enfant né en 2018 n'atteindra que 43 % du niveau de productivité dont il jouirait s'il bénéficiait d'une situation optimale sur le plan de l'éducation et de la santé. Ce score est certes supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui s'établit à 39 %, mais inférieur à la moyenne mondiale de 57 %. Maurice et les Seychelles obtiennent les meilleurs résultats de la région, avec des scores respectifs de 60 % et 70 %. Cependant, la plupart des autres pays d'Afrique de l'Est se situent en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, potentiel signal d'avertissement quant à l'avenir des gains de productivité dans ces pays.

Les dépenses de la région au titre de la recherche et développement (R&D) sont insuffisantes, et les investissements existants sont compromis par la faiblesse des taux de capital humain. L'Indice mondial de l'innovation (IMI) mesure la capacité globale d'innovation d'un pays, notamment la qualité de ses infrastructures et de l'environnement des affaires. Des travaux de recherche récents signalent la forte corrélation entre d'une part, le score d'un pays au regard de l'IMI et d'autre part, la qualité des pratiques globales de gestion au niveau des entreprises et l'efficacité des investissements de R&D (Cirera et Maloney, 2017). L'Afrique subsaharienne se situe au bas du classement mondial de l'IMI, les pays d'Afrique de l'Est n'obtenant que des résultats légèrement supérieurs à la moyenne continentale. Des investissements dans l'innovation et le renforcement de l'utilisation des TIC sont indispensables pour empêcher la région de prendre trop de retard par rapport au reste du monde. En moyenne, les dépenses de l'Afrique de l'Est au titre de la R&D représentent moins de 1 % du PIB par an, soit un niveau inférieur à la cible d'investissement de 1 % fixée par l'Union africaine dans son Agenda 2063 et à la moyenne en 2016 (2.5 %) des pays de l'OCDE.

Graphique 4.11. Dépenses moyennes de l'Afrique de l'Est au titre de la recherche et développement, en pourcentage du produit intérieur brut



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975719>

Les stratégies de transformation productive doivent être mises en œuvre aux niveaux national et régional, et faire leur place aux industries du futur

Ces 20 dernières années, l'Afrique de l'Est a connu une forte croissance, d'un niveau supérieur au taux de croissance moyen du reste de l'Afrique subsaharienne. Cette croissance a en grande partie été tirée par les investissements dans les secteurs non exportateurs. Pour tirer profit des moteurs de la croissance au cours des prochaines décennies, les pays procèdent d'ores et déjà aux investissements et réformes nécessaires. Il est cependant possible d'aller encore plus loin. À l'échelle nationale, il est indispensable de poursuivre la réforme de l'environnement des affaires et le soutien aux entreprises. À l'échelle régionale, des projets ciblés doivent être mis en œuvre afin de renforcer les économies d'échelle et d'améliorer la compétitivité globale de la région. Enfin, les stratégies de croissance doivent mettre l'accent sur le secteur manufacturier ainsi que sur des secteurs plus modernes, notamment les services, l'agroalimentaire et l'horticulture.

Les gouvernements doivent poursuivre la mise en œuvre de réformes en faveur du renforcement de la compétitivité du secteur privé et soutenir la croissance de ce dernier

À l'échelle nationale, les pays d'Afrique de l'Est doivent centrer leurs efforts sur l'amélioration de l'environnement des affaires dans son ensemble. Ils doivent améliorer la qualité du capital humain, les capacités d'innovation et le cadre réglementaire, et garantir l'accès aux marchés régionaux et mondiaux. Les gouvernements d'Afrique de l'Est doivent :

- **Augmenter d'urgence leurs investissements dans le capital humain, afin que leurs économies tirent le meilleur parti des travailleurs des secteurs des services, de la fabrication et de l'agroalimentaire.** Face au rôle de plus en plus prégnant de la technologie dans la vie économique, un nombre croissant d'emplois (même parmi les moins qualifiés) requièrent des compétences cognitives plus élevées. Les pays et les secteurs public et privé doivent donc œuvrer individuellement et collectivement à l'offre des conditions sanitaires et éducatives nécessaires à la formation d'un

vivier de travailleurs en bonne santé, qualifié et diversifié. En outre, tant que les investissements dans le capital humain resteront insuffisants, les investissements dans l'innovation ne porteront pas tous leurs fruits.

- **Promouvoir l'adoption des nouvelles technologies et l'augmentation des dépenses de R&D.** La transformation productive requiert des pays qu'ils s'efforcent d'intégrer, de faciliter et d'imposer l'utilisation des technologies afin de permettre une transformation productive du capital humain et de la gouvernance, et de renforcer la productivité des différents secteurs. Cette évolution s'impose face à l'essor mondial de l'intelligence artificielle et à la nécessité de plus en plus pressante pour les pays d'être à la pointe de la technologie et de rattraper les économies plus sophistiquées.
- **Adapter en permanence les améliorations de l'environnement des affaires.** Un certain nombre de pays de la région accusent un retard conséquent au regard de l'Indice mondial de la facilité de faire des affaires ; ils doivent intensifier leurs efforts pour améliorer leur climat des affaires. L'Afrique de l'Est compte cependant aussi certains des pays les plus performants au regard de cet indice. Ces pays doivent prendre conscience que l'amélioration de l'environnement des affaires est un processus évolutif, qui nécessite d'être toujours à l'affût des approches novatrices pour rester à la pointe des réformes.
- **Renforcer le développement des entreprises locales grâce à l'introduction de programmes d'aide aux fournisseurs (PAF).** Un moteur puissant de renforcement des capacités consiste à promouvoir les interactions entre entreprises au sein des chaînes d'approvisionnement (Steenbergen et Sutton, 2017). Les PAF mettent en relation les producteurs locaux avec des investisseurs internationaux de plus grande envergure (entreprises pivots). Ces entreprises appliquent en général des normes internationales rigoureuses en matière d'approvisionnement et exposent ainsi les producteurs locaux au respect d'un certain nombre de normes, tout en leur évitant les difficultés supplémentaires de l'exportation. Les producteurs locaux et les entreprises pivots peuvent identifier ensemble les besoins de formation des fournisseurs pour satisfaire les spécifications techniques et les normes privées de qualité. Ce processus permet, au fil du temps, le renforcement des capacités de l'entreprise.

Les gouvernements doivent adopter une approche pragmatique de la coopération régionale, en mettant l'accent sur la compétitivité

La plupart des pays d'Afrique de l'Est ont encouragé l'intégration régionale comme moyen d'élargir leurs marchés d'exportation. Le renforcement de l'intégration a joué un rôle important dans la diversification des exportations, les données attestant de la plus grande diversité des produits exportés vers les pays plus intégrés de la région qu'à destination du reste du monde. Le commerce régional est en outre un terrain d'apprentissage utile pour les entreprises souhaitant intégrer le marché des exportations (MINICOM, 2015). Par conséquent, la réussite de l'intégration régionale a en grande partie été jugée à l'aune du niveau des échanges intrarégionaux. À cet égard, l'impact de l'intégration régionale s'est avéré limité, la part des échanges intrarégionaux au sein des principales CER d'Afrique de l'Est restant inférieure à 10 % (Shepherd, de Melo et Sen, 2017).

Si les pays ont soutenu la conception de stratégies régionales de développement sectoriel, ils sont aussi largement passés outre lors de la définition et de la mise en œuvre de leurs propres programmes nationaux. Les CER ont conçu des stratégies sectorielles régionales, reconnaissant le manque de complémentarité et de cohérence entre les

politiques nationales et régionales. Dans l'ensemble, ces stratégies ne parviennent pas à s'imposer en raison de l'adhésion des pays à différentes organisations régionales et de l'absence de consensus au niveau national (de Melo et Tsikata, 2014).

Il existe des motifs rationnels à la non-priorisation par les membres des CER de l'alignement entre les programmes nationaux et régionaux. L'expérience de l'Afrique de l'Est montre que : i) les secrétariats des CER ne disposent pas de mécanismes d'application et de capacités de coordination suffisants pour garantir l'alignement entre les programmes et politiques nationaux et régionaux ; et ii) point plus important peut-être, les gouvernements nationaux sont réticents à l'idée de mettre en œuvre des politiques et des réglementations pouvant être bénéfiques ou « stratégiques » d'un point de vue régional, mais ne représentant pas une priorité ou un avantage immédiats à l'échelle nationale.

La coopération à l'échelle régionale doit dépasser la notion d'intégration pour mettre davantage l'accent sur la compétitivité régionale. La coopération régionale en Afrique de l'Est peut permettre des gains d'efficacité à l'échelle nationale, mais aussi une amélioration significative de la compétitivité, tant au niveau national que régional. L'objectif de renforcer la compétitivité régionale à l'aide de projets ciblés permet aux pays de coopérer sur des mesures concrètes et applicables, sans devoir s'accorder sur les dimensions plus controversées de l'intégration. La région offre à cet égard de multiples exemples concrets, notamment :

- le Territoire douanier unique d'Afrique de l'Est
- le plafonnement des tarifs de terminaison d'appel mobile pour certains pays
- la libéralisation de certaines routes aériennes au sein de la région
- l'introduction d'un visa touristique unique Afrique de l'Est
- les régimes commerciaux simplifiés de la COMESA et de la CAE pour les petits commerçants
- l'introduction de réglementations permettant les paiements mobiles transfrontaliers pour un certain nombre de pays.

Ces initiatives, bien que parfois relativement modestes à titre individuel, se conjuguent pour créer, à l'échelle régionale, un environnement d'échanges et d'affaires bien plus compétitif et pouvant permettre l'émergence de chaînes de valeur et de débouchés commerciaux régionaux inattendus.

Les gouvernements doivent soutenir la transformation de l'industrie manufacturière à forte productivité, combinée à la croissance des services exportables, de l'horticulture et de l'agroalimentaire

Les discussions et les programmes relatifs à la transformation productive doivent inclure les « secteurs modernes » de l'économie. Jusqu'à présent, les débats et discussions politiques, tant au niveau national que régional, se sont principalement concentrés sur le rôle de l'industrialisation dans la transformation de la structure productive de l'économie. Ceci s'explique en grande partie par le fait que les économies d'Asie de l'Est ont rapidement transféré une part importante de leur main-d'œuvre dans des secteurs à forte productivité. Toutefois, la croissance du secteur manufacturier de la région est loin d'être assez rapide pour absorber l'augmentation de la main-d'œuvre, et la part de ce secteur dans l'économie est susceptible de poursuivre son recul. Ce n'est que récemment que les travaux de recherche sur la transformation productive en Afrique ont commencé à reconnaître le rôle complémentaire joué par des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'horticulture et les services exportables, aussi connus sous le

nom d'« industries sans cheminées ». Parmi les opportunités potentielles, l'Afrique de l'Est pourrait :

- **Cibler le tourisme pour créer un nombre important d'emplois pour les travailleurs non qualifiés.** Les recettes d'exportation du tourisme connaissent une croissance rapide en Afrique de l'Est. En Ouganda, les recettes du tourisme représentaient près de 50 % des recettes totales d'exportation de services en 2016, et le tourisme est désormais le secteur d'exportation le plus important au Rwanda. Les initiatives nationales et régionales visant à poursuivre la promotion de ce secteur pourraient rapporter des gains substantiels à la région. La marge d'expansion est encore considérable, en particulier dans le domaine du tourisme vert, permettant dans le même temps la préservation des sites naturels.
- **Adopter le E-commerce et l'économie numérique au service du développement des échanges.** La technologie offre la possibilité de transformer les échanges de services comme de marchandises dans la région. Les plateformes de E-commerce, comme Jumia, ouvrent de nouveaux marchés plus étendus. Le E-commerce rend également possible la création de nouveaux services de logistique et de paiement, tels que M-Pesa. La croissance de l'économie numérique nécessitera des gouvernements : i) qu'ils investissent dans la connectivité ; ii) qu'ils investissent dans le capital humain ; et iii) qu'ils conçoivent de nouvelles législations et réglementations en matière de cybersécurité, de paiements en ligne, de serveurs, de confidentialité, etc.
- **Soutenir la croissance de l'agroalimentaire et de l'horticulture, l'agriculture s'orientant vers des produits et une transformation à plus grande valeur ajoutée dans les pays aux secteurs agricoles plus développés.** Une tendance courante de la transformation productive est le recul habituel de la part de l'agriculture dans le PIB en cas de croissance de l'économie, et à l'inverse, l'augmentation de la part de l'agroalimentaire et de l'horticulture (Newfarmer, Page et Tarp, 2018). Les produits agricoles transformés et semi-transformés représentent près de 75 % des échanges mondiaux de produits agricoles (ibid.), soit autant d'opportunités de croissance des exportations. L'essor de ces secteurs entraînera l'augmentation de la demande de services logistiques. Les pays de la région doivent : réduire les barrières commerciales pour permettre l'approvisionnement régional d'intrants aux niveaux de la production et de la transformation ; harmoniser les normes relatives aux produits transformés pour accroître les niveaux de commerce intrarégional ; et réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée dans l'horticulture de pointe.

Notes

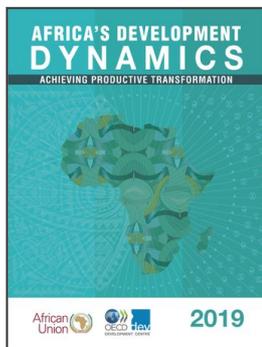
1. Le traité d'Abuja liste 14 pays en Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Tanzanie.
2. La plupart des pays de la région de l'Afrique de l'Est disposent de plans de développement à moyen terme visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'agriculture et à soutenir la croissance des secteurs plus productifs. Ces programmes incluent, entre autres : la Stratégie nationale du Rwanda en faveur de la transformation (2018) ; « Big Four », le plan de relance économique du Kenya (2017) ; le Plan de développement quinquennal de la Tanzanie (2016) ; la première Stratégie nationale de développement du Soudan du Sud (2018) ; le deuxième Plan de croissance et de transformation de l'Éthiopie (2016) ; le Plan de développement national de la Somalie (2017) ; et la Stratégie des Comores d'accélération de la croissance et de promotion de l'emploi (2015).
3. On dit d'un avantage comparatif qu'il est « révélé » lorsque la valeur de l'indice est supérieure à 1. Une valeur inférieure à 1/supérieure à 1 indique que le pays a un désavantage/avantage comparatif révélé dans la productivité du produit ou du secteur concerné.
4. Ces capacités de production incluent la terre, le capital humain, les connaissances collectives, la législation et la réglementation, les infrastructures, les machines, etc.

Références

- BAfD (2016), *Africa Visa Openness Report 2016*, Banque africaine de développement, Abidjan, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Africa_Visa_Openness_Report_2016.pdf.
- Banque mondiale (2019a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/> (consulté le 16 avril 2019).
- Banque mondiale (2019b), *Rapport sur le développement dans le monde 2019 : Le travail en mutation*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/281991545151125958/pdf/WDR-2019-FRENCH.pdf>.
- Banque mondiale (2019c), *Doing Business* (base de données), <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/doing-business> (consulté le 16 avril 2019).
- Banque mondiale (2019d), *Future Drivers of Growth in Rwanda: Innovation, Integration, Agglomeration, and Competition*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://hdl.handle.net/10986/30732>.
- Banque mondiale (2019e), *Indice du capital humain* (base de données), www.worldbank.org/en/publication/human-capital (consulté le 19 avril 2019).
- Brenton, P., R. Newfarmer et P. Walkenhorst (2007), « Export diversification: A policy portfolio approach », document présenté à la Growth Commission Conference on Development, Yale University.
- Briones, R. et J. Felipe (2013), « Agriculture and structural transformation in development Asia: Review and outlook », *ADB Economics Working Papers*, n° 363, Banque asiatique de développement, Manille, <http://hdl.handle.net/11540/2305>.
- CEA (2018), *Macroeconomic and Social Developments in Eastern Africa*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Kigali, www.uneca.org/publications/macroeconomic-social-developments-eastern-africa-2018.
- CEA (2015), *Economic Report on Africa 2015: Industrializing through Trade*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Ababa, www.uneca.org/publications/economic-report-africa-2015.
- Cirera, X. et W.F. Maloney (2017), *The Innovation Paradox: Developing-Country Capabilities and the Unrealized Promise of Technological Catch-Up*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28341>.
- CNUCED (2019), *Statistiques sur les IDE* (base de données), <https://unctad.org/en/Pages/DIAE/FDI%20Statistics/FDI-Statistics.aspx> (consulté le 19 avril 2019).
- Conference Board (2019), *Total Economy* (base de données), <https://www.conference-board.org/data/economydatabase/> (consulté en mai 2019).
- De Melo, J. et Y. Tsikata (2014), « Regional integration in Africa: Challenges and prospects », *Working Paper* n° 037, UNU-WIDER WIDER, www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2014-037.pdf.
- De Vries, G., M. Timmer et K. de Vries (2013), « Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses », *Research Memorandum* n° 136, University of Groningen, Groningen Growth and Development Centre, Pays-Bas.
- DESA/UNSD (2019), *United Nations COMTRADE* (base de données), <https://comtrade.un.org/> (consulté le 5 avril 2019).
- Ellis, M., M. McMillan et J. Silver (2017), « Employment and productivity growth in Tanzania's service sector », *Working Papers*, n° 16, UNU-WIDER, www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2017-16.pdf.
- fDi Markets (2018), *fDi Markets* (base de données), www.fdimarkets.com (consulté en mars 2019).
- FEM (2018), *The Global Competitiveness Index Report 2018*, Forum économique mondial, Genève, <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2018/>.
- FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019* (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx (consulté le 23 mai 2019).
- Gebreeyesus, M. (2017), « Industries without Smokestacks: Implication for Ethiopia's Industrialization », *Working Papers*, n° 14, UNU-WIDER, www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2017-14.pdf.

- Gereffi, G. (2015), *Regional Value Chains in East Africa: What Can We Learn from the Latin American and Asian Experiences?*, Duke University presentation, Rwanda, www.theigc.org/publication/regional-value-chains-in-east-africa-what-can-we-learn-from-the-latin-american-and-asian-experiences-rwanda/.
- Global Innovation Index (2018), *Global Innovation Index* (base de données), « Analysis », <http://www.globalinnovationindex.org/analysis-indicator> (consulté le 19 avril 2019).
- Hallward-Driemeier, M. et G. Nayyar (2018), *Trouble in the Making? The Future of Manufacturing-Led Development*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/27946/9781464811746.pdf>.
- Harvard University Center for International Development (2019), *Atlas of Economic Complexity* (base de données), <http://atlas.cid.harvard.edu> (consulté le 5 avril 2019).
- Hausmann, R. et C. Hidalgo, (2009), « The Building blocks of economic complexity », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 106, n° 26, pp. 10570-5, <https://doi.org/10.1073/pnas.0900943106>.
- Hoekman, B. et B. Shepherd (2015), « Services productivity, trade policy and manufacturing exports », *The World Economy*, vol. 40, n° 3, pp. 499-516, <https://doi.org/10.1111/twec.12333>.
- Imbs, J. et R. Wacziarg (2003), « Stages of diversification », *American Economic Review*, vol. 93, n° 1, pp. 63-86, www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/000282803321455160.
- InterVistas (2016), « What are the costs and benefits of 'open skies' in the East African Community (EAC): Executive summary », Department for International Development, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/594ce8f5e5274a0a5900002e/EARF - Policy Briefing Note - EAC Aviation Liberalisation Sept2016.pdf>.
- ISO (2018), *The ISO Survey of Management System Standard Certifications* (base de données), Organisation internationale de normalisation, Genève, <https://www.iso.org/fr/the-iso-survey.html>.
- MINICOM (2015), *National Export Strategy*, Ministère du Commerce et de l'Industrie du Rwanda, Kigali, www.minicom.gov.rw/fileadmin/minicom_publications/Planning_documents/National_Export_Strategy_II.pdf.
- Morris, M., L. Plank et C. Staritz (2014), « Regionalism, end markets and ownership matter: Shifting dynamics in the apparel export industry in sub-Saharan Africa », *Austrian Foundation for Development Research Working Papers*, n° 46, Vienne, <https://doi.org/10.1177/0308518X15614745>.
- Naseem, A. et al. (2017), *Measuring Agricultural and Structural Transformation*, réunion annuelle 2017 de l'Agricultural and Applied Economics Association, 30 juillet-1 août, Chicago.
- NCTTCA (2019), *Northern Corridor Transport Observatory* (base de données), <http://top.ttcanc.org> (consulté le 20 avril 2019).
- Newfarmer, R., J.M. Page et F. Tarp (éd.) (2018), *Industries without Smokestacks: Industrialization in Africa Reconsidered*, UNU-WIDER Studies in Development Economics, Oxford University Press, Oxford.
- Newman, C. et al. (2016), *Manufacturing Transformation: Comparative Studies of Industrial Development in Africa and Emerging Asia*, Oxford University Press, Oxford, <http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198776987.001.0001>.
- OCDE-CAD (2018b), *Aide programmable par pays* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/app.htm> (consulté en mai 2019).
- OCDE-CAD (2018a), *Statistiques sur le développement international* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> (consulté en mai 2019).
- OIT (2019), *ILOSTAT Indicateurs clés du marché du travail (KILM)* (base de données), Organisation internationale du travail, www.ilo.org/ilostat/ (consulté le 29 avril 2019).
- OMC (2019), *Trade Policy Review – East African Community (EAC)*, Organisation mondiale du commerce, Genève, www.wto.org/english/tratop_e/tp_r_e/tp484_e.htm.
- Oqubay A. (2019), « Industrial policy and late industrialization in Ethiopia », in F. Cheru, C. Cramer et A. Oqubay (éd.), *The Oxford Handbook of the Ethiopian Economy*, Oxford University Press, Oxford.
- Porter, M., C. Ketels et M. Delgado-Garcia (2006), « The Microeconomic foundations of prosperity: Findings from the Business Competitiveness Index », in World Economic Forum (2006), *The Global Competitiveness Report 2006-2007*, Palgrave Macmillan.
- Shepherd, B., J. De Melo et R. Sen (2017), *Reform of the EAC Common External Tariff: Evidence from Trade Costs*, International Growth Centre, www.theigc.org/wp-content/uploads/2017/11/Shepherd-et-al-2017-policy-paper1.pdf.
- Slany, A. (2017), « The role of trade policies in building regional value chains: Some preliminary evidence from Africa », *UNCTAD Research Paper*, n° 11, UNCTAD/SER.RP/2017/11, https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ser-rp-2017d11_en.pdf.

- Steenbergen, V. et J. Sutton (2017), « Establishing a Local Content Unit for Rwanda », Policy Note, International Growth Centre, www.theigc.org/wp-content/uploads/2017/09/Local-content-brief.pdf.
- Szirmai, A. (2012), « Industrialisation as an engine of growth in developing countries, 1950-2005 », *Structural Change and Economic Dynamics*, vol. 23, n° 4, pp. 406-420, UNU-MERIT, Maastricht, <https://doi.org/10.1016/j.strueco.2011.01.005>.
- The East African (2018), « East Africa splurges on infrastructure in budgets », 23 juin 2018, <https://www.theeastafrican.co.ke/business/East-Africa-splurges-on-infrastructure-in-budgets/2560-4627644-k7gy7d/index.html>.
- Transparency International (2018), *Corruption Perception Index* (base de données), <https://www.transparency.org/research/cpi/overview> (consulté le 8 avril 2019).
- UNDATA (2019), *UNIDO Statistics* (base de données), <http://data.un.org/Data.aspx?d=UNIDO&f=tableCode%3a14> (consulté le 12 avril 2019).
- UNIDO (2018), « Industrial park development in Ethiopia: Case study report », *Inclusive and Sustainable Industrial Development Working Paper Series*, n° 21, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.
- UNSD (2018), *UN Comtrade* (base de données), Division de la statistique des Nations Unies, <https://comtrade.un.org/> (consulté en mai 2019).
- Vanguard Economics (2017), *Measuring the Economic and Social Impact of Northern Corridor Integration Projects (NCIP)*, Department for International Development, Londres.



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2019
Achieving Productive Transformation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Afrique de l'Est : politiques publiques pour la transformation productive », dans *Africa's Development Dynamics 2019 : Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/fc910f68-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.